

Compte rendu de la réunion plénière du C.E.S.L. du 22 septembre 2010

Liste de présence : voir annexe.

Secrétaire de séance : Melle Shaka Lino Yeye.

- **Accueil des participants par Mme Sarlotte**

- Elle souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres : Mme Delphine Sztejnhorn et M. François Podetti. Ils se présentent chacun, insistant sur leur volonté d'œuvrer pour la ville et le bien commun.
- Elle prend acte de la démission de MM Patrouilleau et Solignac-Erlong

- **Intervention de N. Hurtault**

- Elle dit sa satisfaction de voir naître le C.E.S.L., plus d'un an après les premières réunions de préparation. Cette instance concrétise un engagement de M. le Maire. La municipalité s'engage à suivre les travaux du Conseil de près.
- Elle souhaite aux membres un bon travail. Elle n'assiste pas au reste de la réunion, afin de marquer la volonté de la municipalité de ne pas influencer de quelque manière que ce soit sur le sens du travail du C.E.S.L.

- **Présentation des 5 secrétaires généraux adjoints :**

- Commission Développement économique : M. Prévost, excusé ce soir
- Commission Urbanisme : M. Burel
 - M. Burel est ingénieur bâtiment de formation.
 - Il propose par l'action de la commission d'agir en faveur d'un urbanisme qui tienne compte des désirs des habitants.
- Commission Action sociale & éducation : Mme Druilhe-Guillaumin
 - Elle se déclare heureuse de voir sa candidature retenue. N'est pas une professionnelle de ces secteurs mais éprouve un grand intérêt pour ses questions.
 - Elle s'engage à l'envoi d'un message aux membres de la commission, afin de proposer 3 axes de travail : recensement des projets des membres, expression des besoins en formation pour la ville, et travail autour de la violence scolaire et des incivilités urbaines.
- Commission Culture : M. Podetti
 - Il s'agit pour lui d'un premier engagement dans une instance de ce type. Considère que la culture, souvent délaissée en temps de crise, est un atout majeur social et économique.
 - Il serait judicieux d'effectuer un état des lieux de l'offre culturelle sur la ville et d'organiser des rencontres avec des acteurs culturels et de les faire participer à la vie de la commission.

- Commission Politique de la ville : M. Izzo
 - o Insiste sur la difficulté à cerner le champ de ce qu'est la politique de la ville. S'est déjà renseigné et compte sur la réunion avec l'élu et le directeur de service concerné pour clarifier encore le futur champ d'action de la commission.
 - o Souhaite qu'un lien soit effectué avec le travail des autres commissions et aussi avec le travail des Conseils Consultatifs de Quartier

Mme Sarlotte insiste sur la nécessité d'une collaboration étroite, régulière et riche entre les membres afin d'en obtenir des résultats intéressants.

- **Fonctionnement des commissions**

- Le jour de réunion, fixé par les membres de la commission entre eux, est transmis par le secrétaire général adjoint à M. Charbit, qui lui répond sur la disponibilité d'une salle municipale.
- Propositions :
 - o Il faudra déterminer qui de M. Charbit ou du secrétaire général adjoint prévient les membres de la date et du lieu de la réunion une fois ceux-ci arrêtés.
 - o M. Martin propose d'utiliser régulièrement la salle de la Régie de Quartier, qui est toujours libre le soir.
- A chaque réunion un secrétaire de séance sera désigné et enverra par mail le compte rendu dans les 3 ou 4 jours à Mme Sarlotte.
- Le compte rendu sera aussi envoyé par mail à tous les membres du C.E.S.L., qui pourront ainsi se tenir informés du travail des autres commissions.
- Sur le site internet de la ville figureront les comptes-rendus des séances plénières. La question n'est pas tranchée de savoir si les comptes-rendus des réunions de commission y seront aussi.

- **Réunions de commissions avec les élus**

Comme convenu lors de la réunion d'installation du C.E.S.L., chaque commission rencontrera l'élu du secteur de son activité, ainsi que le directeur de service et son directeur général adjoint. Sont d'ores et déjà fixées les réunions suivantes :

- Commission Culture : lundi 8 novembre 2010 à 19h30, centre de loisirs de l'école Mauriceau (entrée par la rue J.M. Heyman, derrière la poste).
- Commission Action sociale et éducation : Mercredi 24 novembre à 19h30 (même lieu).
- Commission Développement économique : Jeudi 4 novembre à 19h30 (même lieu).

Restent à déterminer les réunions suivantes :

- Commission Politique de la ville
- Commission Urbanisme

- **Liste des membres de commission**

Sera joint au présent compte-rendu la liste des membres de chaque commission (voir annexe).

- **Compte-rendu de l'entretien de Mme Sarlotte avec M. Gomez, maire-adjoint délégué à la Politique de la ville et M. Roquain, directeur du service Politique de la Ville**

- La politique de la Ville est une politique territoriale contractuelle entre la ville, le département et l'Etat en direction de territoires identifiés d'une ville : les ZUS (Zone Urbaine Sensible), soit à Asnières, les quartiers des Hauts d'Asnières et Grésillons-Voltaire.
- Le contrat liant les parties est appelé C.U.C.S. (Contrat Urbain de Cohésion Sociale)
- Peuvent être financées au titre de la politique de la ville des actions dans des domaines très variés: urbanisme, éducation, culture, emploi, GUP (Gestion Urbaine de Proximité), prévention de la délinquance, insertion par l'activité économique, santé...
- La transversalité de ces domaines d'intervention sera donc un élément de complexité de l'activité de la commission.

- **Formation « Compétences et organisation d'une ville »**

- Il avait été proposé lors de la réunion d'installation d'organiser une formation à destination des membres du C.E.S.L., afin que ceux-ci aient une idée plus précise du fonctionnement, des compétences, de l'organisation d'une collectivité territoriale, et plus particulièrement d'une ville.
- Un organisme de formation a été sollicité. Objectif : organisation de deux ateliers de deux heures environ, en soirée, avant la fin de l'année 2010.

- **Horaire des réunions plénières :**

Après discussion, il est convenu que les réunions plénières du C.E.S.L. se dérouleront toutes à 20h00.

- **Armoire virtuelle**

- La demande a été formulée. Sa mise en œuvre est remise à l'existence préalable d'un intranet municipal.
- En attendant, les comptes-rendus seront disponibles sur le site de la ville, ainsi que le trombinoscope.

- **Questions diverses**

- Rythme de travail du C.E.S.L. Dans la charte et au minimum : une plénière par an, et une réunion de commission par trimestre. Possibilité d'augmenter le rythme si nécessaire, mais il faut garder à l'esprit qu'une fréquence trop importante finit par décourager les membres, très occupés par ailleurs.
- Le travail de chaque membre/commission est important : l'essentiel du travail s'effectue en commission. Ce qui n'est pas traité en commission est traité en plénière et allonge d'autant la durée des réunions.

- Demande par des membres d'avoir à titre de rappel la liste des propositions de thème de travail qui avaient été élaborées lors des réunions préparatoires. Les voici :
 - le salon des auto-entrepreneuses (bloggeuses)
 - le festival de l'eau
 - le festival des chœurs
 - le réaménagement du parc Robinson
 - la pépinière artisanale

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée vers 21h40.